Indre-et-Loire : un ressortissant roumain multirécidiviste de nouveau condamné pour vols aggravés

06/07/2015 à 19h31

Depuis qu'il est arrivé en France en 2001, Mircea-Marian Balan de nationalité roumaine collectionne les mentions sur son casier judiciaire : pratiquement toujours pour les mêmes délits : vols aggravés (en réunion et par effraction). En 2008, le tribunal correctionnel de Rodez (Aveyron) l'a condamné à deux ans de prison, déjà en récidive.



En juin dernier, le tribunal correctionnel d'Indre-et-Loire lui reprochait une série de trois cambriolages à Vendôme, Amboise et Rue (Somme) et une tentative à Rue. Avec à chaque fois le même mode opératoire : repérage des lieux (des salons de coiffure ou de beauté) en se faisant passer pour un client, puis la nuit venue sabotage de la serrure de la porte d'entrée et vols de fournitures.

C’est en opérant ainsi que Mircea-Marian s’est fait pincer avec son complice la nuit du 15 août 2014 à Amboise : un témoin a repéré deux hommes sortant d’un salon de coiffure avec deux lourds sacs-poubelle à la main ; il a prévenu les gendarmes ; quand ces derniers sont arrivés sur place, ils ont trouvé le prévenu caché derrière un massif de fleurs et **le complice évanoui dans la verte nature.** […]

« Est-ce que vous pensez que le tribunal doit vous croire ? », a demandé dubitative la présidente après ces explications. « J’ai dit la vérité », a répondu le prévenu. Ce qui n’a pas convaincu le ministère public : quatre ans de prison ferme requis.

Ni le tribunal qui a condamné Mircea-Marian Balan à **40 mois de prison ferme eu égard à la « gravité des faits et la récidive ».** « J’ai pas fait rien », a protesté le condamné avant de repartir pour la prison. Mais cette double négation incontrôlée ne sonnait pas comme un aveu…

Source